



CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira en séance officielle
Le jeudi 30 septembre 2021 à 20h en mairie
avec l'ordre du jour ci-après :**

La séance est ouverte au public dans le respect des normes sanitaires, le port du masque est obligatoire.

- **Informations.**
- **Approbation** du Procès-verbal du conseil municipal précédent.

FINANCES

1. Limitation de l'exonération de deux ans de taxe foncière propriétés bâties – constructions nouvelles à usage d'habitation.
2. SPL O DES ARAVIS : mise à disposition de biens, transfert des subventions et emprunts.
3. Admissions en non-valeurs.
4. Marché déneigement : autorisation de signer le marché.

FORET

5. Proposition d'état d'assiette des coupes pour la campagne 2022.

RESSOURCES HUMAINES

6. Créations – suppressions de poste – mise à jour du tableau des emplois .

Rapport sur les décisions du maire

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurette', written over a horizontal line.

Laurence AUDETTE